



ACADÉMIE DE VERSAILLES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE
MARCEL PAGNOL

Colombes, le 18/10/2022

Affaire suivie par
M. Laurent SALIN
Directeur de l'école

Téléphone
01 56 83 84 20

Courriel
0922425L@ac-versailles.fr

Adresse
110 RUE D'ESTIENNE D'ORVES
92700
COLOMBES

Compte-rendu du conseil d'école du 18 octobre 2022

Ordre du jour :

- Les résultats des élections de parents
- L'organisation du périscolaire (le goûter)
- Le règlement intérieur
- Présentation des évaluations nationales et des résultats
- Le bilan de la coopérative
- Les projets de l'année / Les festivités
- L'aide aux élèves en difficulté
- La médecine scolaire
- Sécurité (incendie-PPMS)
- Évaluation de l'école
- Projet d'agrandissement de l'école



ACADÉMIE DE VERSAILLES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

I – Présentation des membres du conseil

Parents élus : M.Bruck, Mme Brami, Mme Chudeau, Mme Kassa, Mme Moulin, Mme Mary, M.Tanfouri, Mme Khelidj, Mme Tordeux, Mme Comont, Mme Labrouki (représentants UPIC)

M.Fussi, Mme Bardy, Mme Roegiers, Mme Magraner (représentants FCPE)

Enseignants : Mme Yvernay (PS-MS), Mme Bracquemart (PS-GS) absente excusée, Mme Colson (MS) absente excusée, M. Mme Bosquet (GS), M. Bouida (PS-GS et GS) absent excusé, Mme Le Guillou (CPB), Mme Chéron (CPC), Mme Sollossi (CE1A), Mme De Lascoups (CE1B), Mme Goncalves (CE2A), M. Berthon (CE2B), Mme Gohier (CEC), Mme Caccia-Couasnon (CM1A), Mme Belloni (CM1B), Mme d'Humières (CM2A), Mme Duflot (CM2B), M. Salin (directeur)

Représentants accueil de loisirs :M.Veillet

Représentant de la municipalité : M.Bekkouche

II – Structure de l'école

L'école se compose de 15 classes pour 366 élèves, 4 classes en maternelle pour 107 élèves et 11 classes en élémentaire pour 259 élèves.

<u>En maternelle</u> :	MS – 27 élèves
PS/GS - 27 élèves (12PS/15GS)	GS – 26 élèves
PS/MS – 27 élèves (17PS/10MS)	Moyenne par classe : 26,75
<u>En élémentaire</u> :	2 CM1 à 23 et 21 élèves
2 CP à 23 et 24 élèves	2 CM2 à 26 élèves
2 CE1 à 24 et 25 élèves	Moyenne par classe : 23,54
3 CE2 à 22, 23 et 22 élèves	

Les effectifs sont en baisse en élémentaire. Plusieurs familles ont déjà contacté l'école pour informer de leur intention de déménager.



ACADÉMIE DE VERSAILLES

Liberté
Égalité
Fraternité

III – Résultat des élections de parents

Les élections se sont déroulées vendredi 7 octobre. Le bureau était ouvert de 7h45 à 12h15.

Le taux de participation s'établit à 72,61 % (522 inscrits, 379 votants, 25 bulletins blancs ou nuls).

11 sièges attribués à l'UPIC et 4 sièges à la FCPE.

IV – L'organisation du périscolaire

Temps d'accueil	Nombre d'enfants	Nombre d'animateurs
Accueil du matin	Elem : 30 (env) + mater : 15	
Restauration	Elem 220 + mater : 95/100	- 1 animateur en élémentaire
CEL	Etude : 100 (env) Ateliers : élem : 40 + mater : 45/50	
Accueil de loisirs mercredi	Matin : 75/80 AM : 65/70	- 2 animateurs en élémentaire

Lors des vacances scolaires, les regroupements d'école posent des problèmes tels que : dégradations de matériel, gestion des enfants différents d'une école à l'autre.

L'UPIC s'interroge sur les difficultés de recrutements malgré les formations BAFA et demande à la Mairie de combler rapidement les effectifs manquants au niveau du centre.

Question des parents élus : Un regroupement des écoles est-il prévu pour les vacances de Noël ?

Selon Mme Jubert, le regroupement pour Noël est acté. Mme Jubert indique également que la gestion des congés des personnels de cantine sur les temps de vacances est une des causes de cette organisation.

L'UPIC remonte l'inquiétude des parents pour les congés de Noël, ayant déjà vécu difficilement le cas de Noël 2021 et demande donc à ne pas faire de regroupement au vu de la superficie du centre.

M.Bekkouche fera suivre la question à M.Dulac.



ACADÉMIE DE VERSAILLES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Le goûter

Le goûter qui précède l'accompagnement scolaire est désormais fourni par la mairie. Même s'il y a une volonté de limiter les emballages lors de ce moment, les conditionnements individuels (dosettes de confiture, sachets de biscuits...) ne permettent pas de limiter les déchets de manière satisfaisante.

La solution pourrait être de servir le goûter à table et prévoir plutôt des pots de confiture...se pose alors le problème du temps car cela nécessite plus de préparation et de nettoyage après le goûter (une personne supplémentaire est là le soir pour nettoyer la cantine).

Les proportions pourraient être un peu augmentées en fonction de l'âge ou en fonction des besoins spécifiques.

La formule du goûter mairie est amenée à évoluer

Le temps d'étude de 16h50 à 17h30 : y a-t-il des changements prévus ? Allongé ? Y a-t-il des formations de prévues pour les encadrants de l'étude ?

L'UPIIC propose d'allonger le temps d'étude à 18h pour le cycle 3 comme cela se fait ailleurs.

Selon M.Bekkouche, dans le cadre du PEDT, la réponse est oui mais aucune date n'est fixée.

Rappel : il s'agit d'une étude surveillée ou l'on vérifie si les devoirs sont faits.

Projets en lien avec l'école : soirée jeux et journée du handicap (vendredi 17 mars)
sensibilisation des enfants aux handicap

Spectacle de fin d'année prévu

Soirée jeux de société organisée conjointement avec les enseignants

V - Le règlement intérieur

Pas de modification apportée cette année.



**ACADÉMIE
DE VERSAILLES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Le règlement est voté à l'unanimité.

FCPE pose la question de contradictions entre le règlement du temps scolaire et celui du péri-scolaire.

VI - Présentation des évaluations nationales et des résultats

Le dispositif est un outil au service de l'enseignant qui peut ainsi affiner sa connaissance des acquis des élèves, les prendre en compte pour orienter son enseignement et accompagner au mieux les apprentissages de tous, dès le début de l'année en CP et en CE1.

Un bilan individuel a été transmis aux parents. Les enseignants ont également pu organiser leurs groupes d'APC en fonction de ces résultats.

VII - Le bilan de la coopérative

- argent reçu:16 000 euros

- dons, photos

vente de sapins FCPE :472 euros

dépenses : -14 euros/élèves/an

- intervention de C. Vigerie du ce1 au CM2

- livrets de suivi des maternelles

- projets divers de classe + EDD (poules , ...)

- bilan brocante UPIC 3900 euros

127 exposants lors de la dernière édition. L'UPIC rappelle que tous les bénéfices sont intégralement reversés à la Coopérative et souhaite une plus grande participation des parents au vu de la difficulté à l'organiser.

Il faut que les exposants nettoient derrière eux et ne laissent pas sur place leurs invendus de manière à ce qu'il y ait moins de nettoyage à faire à la fermeture.

La prochaine Brocante aura lieu au mois de mai 2023.- L'UPIC aimerait être la seule sur le dimanche choisi.



**ACADÉMIE
DE VERSAILLES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

VII - Les projets de l'année

a) rencontres avec les parents

Tous les enseignants ont organisé une réunion en début d'année afin de présenter l'organisation de la classe, l'emploi du temps et les projets.

Une remise individuelle d'au moins un livret est prévue dans l'année dans chaque classe.

Dans le cadre de la semaine du développement durable (du 10 au 14 octobre) l'école a organisé des visites sur le temps scolaire. Une quarantaine de parents ont pu découvrir tous les projets de l'école en lien avec l'écologie. Les visites étaient encadrées par les élèves volontaires des classes de CE2B et CM2B.

Durant cette même semaine, dans le cadre de la semaine du goût, les parents étaient invités à participer à des ateliers cuisine et dégustation en maternelle. Plusieurs classes ont également organisé des activités autour du goût.

b) Les festivités

Tombola de Noël : comme l'année passée, Mme Sollossi aura la charge de concevoir 3 maisons en pain d'épices. Une maison à gagner pour chaque cycle.

Soirée jeux / matinée jeux :

Une soirée «jeux de société» est fixée au 10 février. Le but est de jouer pour le plaisir.

Nous avons fait appel à l'association «Strata'j'm»

matinée jeux : samedi 15 avril pour les maternelles

la grande lessive le 23 mars

Fête de l'école le vendredi 30 juin

c) projets de l'école

Les délégués : Les élections ont eu lieu durant la semaine des élections de parents. Le fil rouge de l'année : travail sur la mise en place des messages clairs et l'organisation de différents espaces de jeux dans la cour.

Les éco- délégués : projet autour des nichoirs (en lien avec le projet « refugeLPO »), étude de la faune et la flore de l'école, exposition permanente , entretien du poulailler et



**ACADÉMIE
DE VERSAILLES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

de la mare pédagogique, gestion du tri (rappel de la nouvelle collecte qui démarre timidement : les outils d'écriture)

Intervention paléo-anthropologue : Christophe Vigerie sera présent sur l'école du 14 au 22 novembre et interviendra auprès des classes de CE1, CE2, CM1 et CM2.

Intervention de la CPAM en CM1 : séance autour de l'étiquetage alimentaire et publicitaire

Intervention de l'association TARA pour sensibiliser les élèves à la protection de la planète en CM2 sur les énergies

Intervention de l'association e-enfance sur la gestion des écrans dans les classes de Cm2 et nous souhaiterions une intervention auprès des parents

Bibliothèque de l'école : logiciel de gestion choisi, besoin en mobilier, en livres plus récents, date de couverture des livres **le samedi 3 décembre**

La grande lessive : Cette année elle se tiendra en mars. Si le temps le permet nous essaierons de garder les œuvres exposées jusqu'au vendredi soir. Nous essaierons cette année d'associer l'école Jean Moulin à cette activité.

Utilisation de la mallette pc mobile : En fin d'année dernière, la mairie de Colombes a doté l'école d'une malette-mobile contenant 6 ordinateurs portables. Les ordinateurs sont connectés à internet en wifi. Pour l'instant, les classes de CM2B et CE2C ont commencé à utiliser cette mallette dans le cadre d'ateliers maths en fond de classe ou d'atelier d'écriture en petit groupe.

Projets impliquants plusieurs classes

Projet « Le petit Prince » : classes de CPC et CE1A

Participation à Mathador des classes de CE1A, CE2, CM1B et CM2 (7 classes en tout)

Projet « un an avec... » classes de GS / CPB et les élèves de GS de Jean Moulin

Projet cirque avec 3 classes de CE2 et le CE1 b

Association Lire et faire lire viendra lire des histoires en maternelle



**ACADÉMIE
DE VERSAILLES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

VIII - L'aide aux élèves en difficulté

Les activités pédagogiques complémentaires (APC)

Elles offrent un large champ d'action pédagogique et permettent d'apporter aux élèves un accompagnement différencié, adapté à leurs besoins, pour susciter ou renforcer le plaisir d'apprendre. Les enseignants peuvent ainsi aider les élèves lorsqu'ils rencontrent des difficultés dans leurs apprentissages, les accompagner dans leur travail personnel ou leur proposer une activité prévue dans le cadre du projet d'école.

Les APC se déroulent le matin de 8h20 à 8h50 ou de 16h50 à 17h30.

M. Dubot, psychologue scolaire est présent sur l'école le lundi.

M. Dubot, psychologue scolaire; intervient dans les classes à la demande des enseignants. Aucune aide de sa part ne se met en place sans l'accord des parents. Le psychologue scolaire assure un lien essentiel pour les familles et les enseignants. C'est aussi une personne ressource pour aiguiller la pédagogie des enseignants.

IX - La médecine scolaire

Mme Delavalle, infirmière scolaire, et le docteur Mestari sont affectés sur notre école.

Mme Delavalle sera présente le lundi, une semaine sur deux.

Ses missions principales dans le 1er degré sont:

- dépistages et consultations infirmiers: à la demande de l'équipe enseignante ou en suivi infirmier (avec accord parental).
- Travail en concertation avec l'équipe pédagogique de l'école
- participation à la protection de l'enfance
- intervention éducation santé collective en concertation avec les enseignants et le directeur d'école
- aide à la gestion des PAI
- conseil technique auprès du directeur d'école (mise en place protocole sanitaire...)



**ACADÉMIE
DE VERSAILLES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

X- Sécurité (incendie-PPMS)

Exercice incendie : Un exercice d'évacuation incendie a été réalisé le 19/09/2022. L'évacuation s'est déroulée sur un temps

de 2min30 sec. . 3 exercices seront organisés dans l'année.

PPMS : Un entraînement face à une intrusion malveillante a été organisé le 17 octobre 2022. L'alarme PPMS a été déclenchée par un message. A ce signal, les élèves sont invités à se cacher silencieusement. L'exercice a duré 15 minutes. Tout s'est très bien déroulé.

Sécurité aux abords de l'école : Les parents renouvellent leur demande d'ASVP pour traverser les rues d'Estienne d'Orves et Gabriel Péri. L'UPIC remonte l'inquiétude des parents sur la dangerosité de l'axe Gabriel Péri et ces derniers ne comprennent pas pourquoi certaines écoles en ont 2 et rien sur M.P.

XI - Évaluation de l'école

Inscrite dans la loi dite « *Pour une école de la confiance* » (Loi n°2019-791 du 26 juillet 2019) qui crée le Conseil d'évaluation de l'école, l'évaluation des écoles vise l'amélioration du service public d'éducation : qualité des apprentissages cognitifs et socio-émotionnels des élèves, parcours de formation, réussite éducative et vie dans l'école.

Elle a pour but d'améliorer, pour l'ensemble de la communauté éducative et de ses acteurs, les conditions de réussite collective, d'exercice des différents métiers et de bien-être dans l'école. Elle est en lien direct avec le projet d'école 2021-2024 et vise **3**

objectifs déclinés dans le projet académique :

- Faire mieux réussir tous les élèves (plaisir et efficacité des apprentissages, résultat, parcours, citoyenneté, insertion)
- Améliorer le bien-être dans l'établissement pour les élèves, les professeurs et l'ensemble des personnels
- Renforcer la dimension collective, la coopération et le sentiment d'appartenance



**ACADÉMIE
DE VERSAILLES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

L'évaluation des écoles n'est ni un contrôle, ni une certification, ni une évaluation des personnes, ni un classement. Toutes les écoles devront avoir participé au processus dans un délai de 5 ans.

Elle se construit en 3 phases :

L'**auto-évaluation** qui fonde la démarche d'évaluation. Elle est organisée par l'école et se déroule de manière collective et participative : personnels de l'école, élèves et parents y contribuent.

L'**évaluation externe** vient ensuite. Des évaluateurs externes, qui s'appuient sur l'auto-évaluation, l'observation et l'écoute des acteurs, vont établir un rapport provisoire qu'ils viennent présenter à l'établissement. Il doit enrichir l'auto-évaluation et permettre de construire ou de faire évoluer le projet d'école (actualisation ou renouvellement). De cet échange peuvent découler des évolutions du rapport et des axes stratégiques ainsi qu'un plan d'action et de formation proposés par les acteurs de l'école.

Une fois le **rapport définitif** rédigé, l'école peut faire des observations écrites qui y seront annexées.

Chaque école du **regroupement** conduit son auto-évaluation en fonction de son contexte propre et des objectifs et résultats de son précédent projet d'école. Elle la complète si possible d'éléments communs au regroupement d'écoles constitué. L'équipe d'évaluateurs externes, commune aux écoles du regroupement, analyse l'ensemble des dossiers d'évaluation et arrête les modalités les plus adaptées à l'évaluation du regroupement : réunion commune des directeurs d'école, de représentants des parties prenantes, visite d'une partie ou de la totalité des écoles, sur une durée adaptée. L'auto-évaluation a pour objectif d'analyser l'école dans sa globalité. Elle s'intéresse à tous les domaines d'action, allant du temps proprement scolaire à l'organisation des services périscolaires. Elle est également l'occasion pour l'école d'exprimer ses préoccupations et les éventuels points de tension qu'elle rencontre.

Après avoir analysé le **contexte interne** (caractéristiques des élèves et des personnels de l'école, données bâtementaires et ensemble des moyens mis à disposition de l'école par les autorités de rattachement) et **externe** (histoire de l'école, contexte de la population et



**ACADÉMIE
DE VERSAILLES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

du territoire) de l'école pour caractériser son environnement social, économique, territorial et scolaire, l'évaluation couvre **4 domaines** :

1. Les apprentissages et les parcours des élèves,

l'enseignement (acquis scolaires, résultats des élèves et équité ; organisation scolaire et pédagogique ; personnalisation du suivi des élèves ; pratiques dans un contexte dégradé ou de crise) ;

2. La vie et le bien-être de l'élève et le climat scolaire *(climat scolaire et bien-être à l'école ; continuité, complémentarité des apprentissages et règles de vie; temps et espaces scolaires ; inclusion scolaire et équité ; gestion de crise) ;*

3. Les acteurs, la stratégie et le fonctionnement de l'école *(axes de développement et projet d'école ; fonctionnement général de l'école ; gestion des ressources humaines et développement professionnel des personnels ; pratiques dans un contexte dégradé ou de crise) ;*

4. L'école dans son environnement institutionnel et partenarial *(relations avec les autorités de rattachement et leurs services, ainsi qu'avec les services déconcentrés de l'Etat ; collaboration avec les autres écoles ; alliance éducative avec les parents et co-éducation ; collaboration avec les partenaires culturels, scientifiques, sportifs, internationaux et du développement durable). Il est essentiel que, pour chacun des 4 domaines, l'école puisse répondre globalement et de façon synthétique aux questions suivantes : · Comment analysons-nous l'organisation et le fonctionnement de l'école ? Qu'avons-nous voulu faire ? Pourquoi ? Comment ? · Que considérons-nous avoir bien réussi ou moins bien réussi, dans la mise en oeuvre des actions mais*

Des questionnaires à destination des parents seront diffusés dans le courant du mois de novembre afin d'interroger leur rapport à l'école Marcel Pagnol.

XII - Projet d'agrandissement de l'école

Premier coup de pioche prévu en juillet 2023. Les travaux débiteront avec la construction des bâtiments de la nouvelle école maternelle appelée à remplacer l'école Jean Moulin ;

Les personnes en charge du projet sont déjà passées deux fois dans les locaux pour faire des repérages au niveau des locaux techniques et des espaces extérieurs. Il est prévu une présentation aux parents d'élèves selon M Bekkouche. Faute de temps, l'UPIIC voulait



**ACADÉMIE
DE VERSAILLES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

demander de prévoir un dépose minute pour les parents et un stationnement cars.

Laurent Salin

ÉCOLE PRIMAIRE MARCEL PAGNOL
Passage Pagnol
110 rue Christine d'Orves
92700 COLOMBES
Tél : 01 1 83 84 20
email : 03224261@ac-versailles.fr